



Ministère des Eaux et Forêts

Communiqué de presse

Libreville, le 13 mars 2024 – Le ministre des Eaux et Forêts, le Général de Brigade Maurice Ntossui Allogo a procédé ce jour au lancement de l'Atelier national de validation de la feuille de route de généralisation de la certification forestière au Gabon.

Organisé du 13 au 15 mars sur trois (3) jours, ledit atelier a pour objectif d'examiner et de valider le projet de feuille de route élaboré par le groupe de travail constitué de l'ensemble des services centraux et sous-tutelles du ministère des Eaux et Forêts. Il verra la participation d'acteurs engagés dans la mise en œuvre de la certification à l'échelle nationale, à savoir : les représentants des administrations concernées, des organisations non gouvernementales, de la société civile, du secteur privé, et des partenaires techniques et financiers du Gabon.

La certification forestière constitue un enjeu économique important pour la filière forêt-bois car le marché international du bois exige dorénavant des produits de source légales et de forêts durablement gérées. En plus de garantir des pratiques forestières légales, durables, et traçables, sa généralisation améliorerait l'accès des produits forestiers certifiés « **bois du Gabon** » dans les marchés internationaux de références et permettrait ainsi que le secteur forestier contribue pleinement au développement économique et social de la nation.

Pour le ministre des Eaux et Forêts, cet atelier national est crucial pour l'avenir de notre patrimoine forestier : « Je m'engage à fournir tout le soutien nécessaire à la mise en œuvre de cette feuille de route. Je suis convaincu que, ensemble, nous pouvons surmonter les défis qui se dressent sur notre chemin et créer un avenir où nos forêts prospèrent, où nos communautés bénéficient des richesses de la nature, et où notre nation occupe une place de leader dans la conservation forestière au niveau mondial ».

Le Directeur Général de FSC® a déclaré : “La nouvelle administration forestière, à travers cette initiative, réaffirme l'engagement du Gabon en matière de gestion durable de ses forêts. L'examen et la validation de la feuille de route nationale vers la généralisation de la certification forestière marque une étape importante pour généraliser la certification forestière selon la norme FSC. Nous sommes pleinement déterminés à accompagner les opérateurs forestiers nationaux vers la certification FSC et le Gabon dans ses efforts visant à assurer une production durable de bois d'œuvre”.

Pour Rougier Gabon, qui gère 4 concessions forestières réparties sur l'ensemble du territoire national et toutes certifiées par le Forest Stewardship Council® (FSC)®, la certification forestière est un outil porteur pour la conception et la mise en œuvre de sa politique RSE.

Communication Gouvernementale

f : @CommunicationGOUVGA

t : Comgouv_GA

●● : Comgouv_GA

✉ : communication.gouvernementale@gouv.ga



Ministère des Eaux et Forêts

« La certification est un outil de gestion forestière responsable à la fois transversal et créateur d'innovation pour les entreprises engagées comme la nôtre. Aujourd'hui, elle nous permet de porter une voix crédible et solide sur la scène internationale pour développer la valorisation des services écosystémiques ou encore la limitation de l'empreinte carbone dans le cadre d'une démarche éco-responsable », a estimé Eric Chézeaux, Directeur RSE du Groupe Rougier.

FIN